



ALLÉLUIA! LE CHRIST EST RESSUSCITÉ, ALLÉLUIA!

SOMMAIRE:

Fond spécial pour les victimes du tsunami	3
Rencontre des Coordinateurs Régionaux de l'AM	6
Le travail de l'AM auprès des pêcheurs et leurs familles	13
La « TK Foundation »	18
Lorsque l'eau bénie fait du mal ...	19

MESSAGE POUR LA SAINTE PÂQUE 2011

Chers gens de mer,

A la veille de Pâques, cette annonce retentit une fois de plus dans chaque communauté chrétienne et je voudrais qu'elle vous parvienne à tous, où que vous soyez.

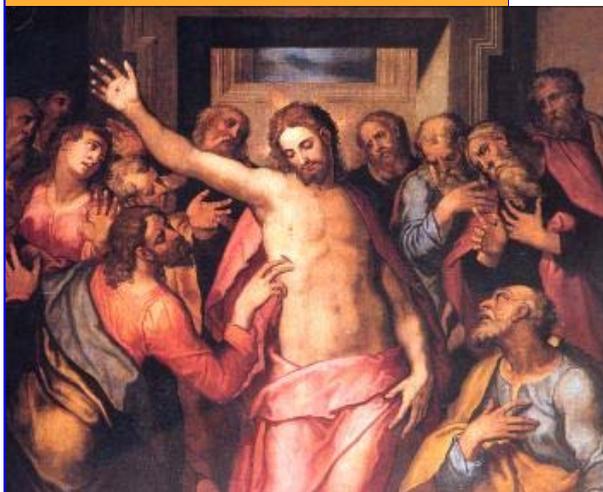
Malgré les sombres nuages qui planent au-dessus du monde maritime en raison du nombre croissant d'attaques de pirates, des dangers de la criminalisation, de la peur du chômage et de nombreux autres problèmes qui rendent souvent votre vie plus difficile, la célébration de la résurrection du Christ est un message puissant d'encouragement, d'espérance et de persévérance qui apporte la joie et la vie nouvelle.

Un message d'**espérance**, qui vous est apporté par les centaines d'aumôniers et de volontaires zélés de l'AM qui, chaque jour, dans différents ports du monde, visitent vos navires, ouvrent les portes des centres *Stella Maris*, ainsi que celles de leurs cœurs, pour vous accueillir en tant que frères et sœurs, sans aucune discrimination. A travers sa résurrection, le Christ a vaincu les forces de la division, de la jalousie, et de l'inimitié et a apporté l'unité, l'amour et la coopération.

Un message d'**encouragement**, qui provient des personnes qui, dans divers organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux, travaillent avec ardeur pour développer et mettre en place des législations qui garantiront la protection de votre dignité en tant que travailleurs et personnes. Le Christ, qui a souffert et est mort sur la croix pour notre salut, a révélé combien chaque être humain est important.

Un message de **persévérance**, pour ceux d'entre vous qui se sentent découragés, déprimés et en particulier pour les près de 800 marins retenus prisonniers des pirates, car rien ne vous séparera de l'amour du Christ qui vaincu les puissances du mal. Vos cœurs ne devraient pas être remplis de peur et d'incertitude, même après avoir entendu les nouvelles tragiques des guerres, des violences et des catastrophes naturelles dans le monde, car le Christ marche à vos côtés, vous donnant le courage et la force d'affronter les difficultés de la vie.

Cher gens de mer, envisagez avec confiance l'avenir, acceptez la vie du Christ ressuscité comme votre vie nouvelle, laissez la joie



Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Itinérants
Palazzo San Calisto - Cité du Vatican
Tel. +39-06-6988 7131
Fax +39-06-6988 7111
office@migrants.va
www.vatican.va/Roman Curia/Pontifical Councils ...

de la résurrection remplir vos cœurs, partagez-la avec vos familles et vos amis et, comme les disciples, témoignez que le Christ est ressuscité.

Joyeuses Pâques à tous!

✱ Antonio Maria Vegliò, Président

P. Gabriele Bentoglio, Sous-Secrétaire

NOUVEAU SECRÉTAIRE AU CONSEIL PONTIFICAL

Le 22 Février, le Saint-Père Benoit XVI a nommé Secrétaire de ce Conseil Pontifical S.E. Mgr **JOSEPH KALATHIPARAMPIL**, Evêque de Calicut, Kerala, Inde.

Mgr Kalathiparambil est né le 6 Octobre 1952 et a été ordonné Evêque le 19 May 2002.

L'Apostolat de la Mer International lui donne le bienvenue à bord et est prêt à collaborer avec lui pour le bien-être des marins, des pêcheurs et de leurs familles.



LE BIENHEUREUX JEAN PAUL II UN GÉANT DE LA FOI

Le 1er mai Jean Paul II a été proclamé Bienheureux par le Pape Benoît XVI.

Les mots que nous employons, des mots bien trop pauvres pour un si grand homme, veulent exprimer notre gratitude pour l'amour qu'il a toujours manifesté à l'égard de l'Apostolat de la Mer, en particulier par la Lettre apostolique Motu Proprio "*Stella Maris*" dont il a voulu nous faire don en 1997.

Jean-Paul II ne laissait passer aucune occasion pour exprimer sa solidarité et manifester son intérêt à l'égard de notre ministère. Sa dévotion pour la *Stella Maris* était bien connue de tous. Il

aimait dire que ce titre avait été attribué à Marie parce qu'elle indiquait la bonne direction pour arriver au port, pour ne pas se perdre, en particulier dans la nuit et la tempête.

Le jour de ses obsèques, sur la Place Saint-Pierre s'est élevé de la foule le cri "Saint, tout de suite !". Et voilà, le moment est arrivé et nous lui demandons de continuer à prier le Père pour l'AM du monde entier.





**LE CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PASTORALE
DES MIGRANTS ET DES PERSONNES EN DÉPLACEMENT
CRÉE UN FOND SPÉCIAL POUR AIDER LES COMMUNAUTÉS DE LA PÊCHE
AFFECTÉES PAR LE TSUNAMI AU JAPON**

Chers frères et chères sœurs dans le Christ,

Nous avons tous vu les images dramatiques des immeubles ondoyant et s'écroulant à la suite du puissant tremblement de terre et du tsunami dévastant successif qui ont touché le Nord du Japon il y a quelques jours seulement. Il est encore trop tôt pour pouvoir évaluer toute l'étendue de la catastrophe : des villes entières ont été détruites, des milliers de personnes sont mortes et d'autres encore sont réfugiées. Il m'est difficile de trouver les mots pour exprimer ma solidarité aux victimes de cette tragédie, mais je veux les assurer qu'elles sont au centre de mes pensées et de mes prières.

Le gouvernement a réagi immédiatement dans cette situation d'urgence pour apporter tout l'assistance possible : son action devra se poursuivre pendant plusieurs semaines et plusieurs mois. Je comprends toutefois que, face à cette immense catastrophe, même un pays aussi développé et techniquement avancé que le Japon a besoin d'aide pour reconstruire les vies brisées des familles et des communautés.

Et, comme dans le cas du tsunami qui a sévi sur les côtes asiatiques en 2004, je pense que comme communauté mondiale, l'Apostolat de la Mer (AM) doit être présent en tant qu'ultérieure manifestation de solidarité. Il doit s'offrir pour assister les victimes de la calamité. Aussi, le Conseil Pontifical de la Pastorale pour les Migrants et les Personnes en Déplacement, responsable des activités de l'Apostolat de la Mer, a-t-il décidé de

créer un «*Fond spécial AM pour le tsunami au Japon*», et versé un premier don de 3.000 (trois mille) euros

Outre à satisfaire les besoins immédiats des victimes, ce fond – avec d'autres dons aussi – sou-

**INSTRUCTIONS POUR LE VERSEMENT DE
DONS DESTINÉS AU FOND AM POUR LE
TSUNAMI AU JAPON**

EN DOLLARS USA

BANQUE: JP MORGAN CHASE BANK

**ADRESSE: 4 Chase Metro Teck,
7th Floor 11245 Brooklyn, New York**

COD. SWIFT: CHASUS33XXX

ABA ROUTING NR: 021000021

ACCOUNT NUMBER: 001 – 1 – 975 000

BENEFICIAIRE:

**ISTITUTO PER LE OPERE DI RELIGIONE
(Cod. Swift: IOPRVAVXXXX)
00120 Città del Vaticano**

Détails du paiement:

**Pontificio Consiglio Migranti
– compte n. 22 52 70 14**

EN EUROS

BANQUE: JP MORGAN CHASE BANK

**ADRESSE: 14, Junghofstrasse,
60311 Frankfurt am Main, BLZ 50110800**

IBAN: DE81501108006231606168

CODICE SWIFT: CHASDEFXXXX

BENEFICIAIRE:

**ISTITUTO PER LE OPERE DI RELIGIONE
(IOR)
00120 Città del Vaticano**

Détails du paiement:

**Pontificio Consiglio Migranti
– compte no. 22 52 70 13**

tiendra un programme d'engagement à long terme pour les personnes qui sont au cœur de notre ministère, comme les marins, les pêcheurs et leurs familles.

Les dons reçus seront remis directement à l'AM du Japon. Sous la supervision de S.E. Mgr Michael Goro Matsuura, promoteur de l'AM dans le pays, M. Soon-Ho Kim, Directeur national a assumé la responsabilité de coordonner l'effort entrepris et de proposer les projets de réhabilitation afin d'aider les communautés de pêcheurs au centre du désastre pour qu'ils puissent reconstruire leurs vies.

Notre Conseil Pontifical a ouvert deux comptes bancaires (l'un en dollars US, l'autre en euros) où vous pourrez envoyer vos dons (*voir annexe*). Nous vous sommes d'ores et déjà reconnaissants de bien vouloir nous informer de tout versement que vous effectuerez (office@migrants.va).

Je vous saurais gré si vous pouviez transmettre le présent message à chacun de vos collaborateurs ou collègues, en lui donnant la publicité que vous estimez nécessaire.

Je vous remercie à l'avance pour votre soutien et votre générosité et je vous assure de nos prières à la très sainte Vierge Marie, Etoile de la Mer, à qui nous confions l'initiative.

✠ Antonio Maria Vegliò, Président

P. Gabriele Bentoglio, Sous-Secrétaire

MICHAEL GORO MATSUURA, évêque auxiliaire d'Osaka et évêque promoteur de l'AM:

«NOUS AIDERONS LES PÊCHEURS QUI NE REÇOIVENT PAS D'AIDE DE LA PART DU GOUVERNEMENT»

Les évêques japonais et l'Apostolat de la Mer concentrent actuellement leurs efforts sur l'aide à apporter aux pêcheurs et aux personnes qui, pour diverses raisons, n'ont pas droit à une aide de la part du gouvernement: c'est ce qu'a déclaré S.Exc. Mgr Michael Goro Matsuura, évêque auxiliaire d'Osaka et promoteur de l'activité de l'Apostolat de la mer (AM) au Japon.

L'évêque a déclaré à Fides qu'il était choqué et préoccupé par l'étendue des dommages provoqués par le tsunami: «De nombreuses communautés de pêcheurs ont été entièrement emportées par les flots. D'autres ont perdu leurs bateaux et leurs maisons, et n'ont plus rien. De nombreux programmes et projets seront nécessaires pour reconstruire l'environnement humain, social et professionnel de ces personnes. Ce sera un processus à long-terme car aujourd'hui encore, les personnes ont une peur terrible de la mer», souligne l'évêque. «En tant qu'Apostolat de la Mer et Eglise catholique», a-t-il ajouté, «nous nous efforcerons d'apporter



notre contribution, en particulier aux communautés et aux personnes qui n'ont pas droit aux aides de la part du gouvernement». S.Exc. Mgr Matsuura désire remercier l'Eglise catholique au niveau universel, mais également les fidèles catholiques pour les nombreuses expressions de solidarité qu'ils offrent aux populations: «Nous invitons chacun à contribuer à travers des dons à notre collecte en vue d'aider à développer des projets au bénéfice de ces communautés. Mais nous demandons également des prières, afin que les personnes ne se découragent pas et qu'elles trouvent à nouveau la force de reconstruire leurs vies». Pour l'Eglise catholique, «ce désastre représente une occasion importante de faire preuve de solidarité et d'amour pour son prochain», a dit l'évêque auxiliaire d'Osaka.

En répondant aux appels lancés par le Saint-Père, l'AM – qui est déjà intervenu en Asie à la suite du tsunami de 2004 et possède donc une certaine expérience de ce type de situation – a mis en place ses réseaux au niveau régional et international, et a établi un fonds spécial destiné à combler les pertes contractées par les pêcheurs japonais. L'Apostolat de la Mer, connu également sous le nom de «Stella Maris» est l'organisme officiel de l'Eglise catholique pour la pastorale des marins. Dans l'accomplissement de ses responsabilités, cet organisme travaille au sein du Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement.

(PA) (Agenzia Fides 28/3/2011)

Une missionnaire coréenne, "bras du Pape" pour aider les pêcheurs touchés par le tsunami

Sendai – Le Saint-Siège entend aider les pêcheurs touchés par le tsunami à reconstruire leur vie : la personne qui s'occupera de la réalisation de cette intention au Japon est Soon-Ho Kim, une missionnaire laïque de Saint Colomban qui travaille depuis plusieurs années au Japon et occupe actuellement les fonctions de Directeur de l'Apostolat de la Mer (des gens de mer) au Japon. Interrogée par l'Agence Fides, Soon-Ho Kim, indique que près de 260 ports ont été fortement touchés par le tsunami et plus de 20.000 navires ont été détruits, un fait qui a bouleversé la vie de milliers de familles qui manquent désormais des moyens de base de leur subsistance, ce qui représente un grave dommage pour l'économie locale des trois préfectures de Iwate, Miyagi et Fukushima. L'Agence Fides a posé quelques questions à Soon-Ho Kim.

Pouvez-vous dresser un bilan des dommages subis par les pêcheurs ?

Les conditions sont très difficiles. Les routes sont détruites et il est difficile d'atteindre les zones touchées par le tsunami. Le premier effort nécessaire est de faire parvenir les aides humanitaires aux victimes. Les pêcheurs sont parmi les plus touchés. Le nombre des morts n'a pas encore été vérifié mais, selon les données officielles, ils ont subi de graves dommages et de lourdes pertes : 111 ports au sein de la Préfecture d'Iwate, 142 dans celle de Miyagi et 10 dans celle de Fukushima. On estime que plus de 20.000 barques et navires de pêche ont été détruits : une vraie catastrophe pour ces personnes pour lesquelles la pêche est l'activité fondamentale de subsistance.

Que ferez-vous pour les aider, selon les souhaits du Saint-Père ?

D'abord et avant tout, nous sommes en train de chercher à établir un réseau de communication efficace, ce qui n'est pas facile du tout dans ces conditions. Au cours des premières semaines, nous poursuivrons les aides d'urgence. Ensuite de quoi, nous ferons une estimation afin de comprendre dans quelle mesure les communautés des zones côtières ont été touchées, en concentrant notre attention sur les pêcheurs. Nous mettrons en chantier des projets de reconstruction qui pourront être d'autant plus vastes que les fonds que nous recevrons et dont nous disposerons seront importants. Nous agirons en concertant notre action avec les agences gouvernementales afin de ne pas risquer de réaliser de doublons en matière d'aides.



(PA) (Agenzia Fides 28/3/2011)

REMERCIEMENTS

Le Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement remercie toutes les personnes qui ont envoyé leur contribution au Fond créé pour aider les pêcheurs victimes du tsunami, et leurs familles.

Le temps venu, nous enverrons le compte-rendu de la façon dont les dons reçus ont été employés.

Les gens de mer et l'urgence de la piraterie

par ANTONIO MARIA VEGLIÒ



*Président du Conseil Pontifical pour la Pastorale
des Migrants et des Personnes en Déplacement*

Le monde des marins est un monde que beaucoup d'entre nous ne connaissent pas. Il s'agit d'une communauté composée de 1,200,000 personnes embarquées sur des centaines de milliers de navires qui voguent sur les océans du monde et vivant loin de nos yeux, ignorées de la société en général, même lorsqu'elles transitent dans nos ports.

Selon un rapport du Bureau international du travail (BIT), en 2000, environ 27 millions de personnes travaillaient dans le secteur mondial de la pêche – comprenant les travailleurs à temps plein, à temps partiel et les pêcheurs occasionnels – dont 82% en Asie.

Les marins, que nous pouvons définir comme des «nomades de la mer», exercent une activité qui les obligent à demeurer séparés de la terre ferme, de leur famille et de leur pays pendant de longues périodes, voire des mois entiers. Les rapports à bord sont hiérarchisés, le travail par roulement fatigant, et la coexistence forcée dans des espaces restreints avec des personnes de nationalités, de langues ou de croyances différentes n'est pas facile.

Il arrive souvent que les marins soient abandonnés par l'armateur dans des ports lointains, pris en otage par les pirates lors d'attaques qui sont de plus en plus fréquentes et dangereuses, criminalisés en cas d'accidents en mer. Par-dessus tout, il n'est pas facile d'avoir une vie chrétienne régulière, de participer à la messe les jours fériés, de recevoir l'Eucharistie ou d'autres sacrements, dans la mesure où cela dépend du pays dans lequel se trouve le navire et des horaires des équipes de travail.

Tous ces éléments ajoutent à la fatigue physique un stress psychologique important. L'œuvre de l'Apostolat de la mer, fondée le 4 octobre 1920 à Glasgow, en Ecosse (dont a récemment été célébré le 90e anniversaire) par un groupe de laïcs, est la réponse pastorale aux nécessités mondiales des gens de mer. Même si les ports se sont mécanisés et que les navires se sont modernisés, les besoins des marins sont restés fondamentalement les mêmes: le contact avec leur famille, le transfert du port (généralement éloigné de la ville) au centre habité, l'achat de produits pour les nécessités personnelles. Les centres Stella Maris, comme ceux qui, en dépit de la crise économique, ont été ouverts récemment à Rio Grande (Brésil), Saldanha Bay (Afrique du sud) et Taichung (Taïwan) offrent, dans de nombreux ports du monde, ces services et beaucoup d'autres, sans distinction de nationalité, de langue ou de religion.

Pour tracer la «route» à suivre dans les années à venir, le Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement – qui exerce la haute direction de l'apostolat de la mer – a convoqué en février dernier **les Coordinateurs de huit régions**: Amérique du Nord et Caraïbes, Amérique latine, Europe, Afrique atlantique, Océan indien, Asie du Sud, Extrême-Orient et Australie. Ils ont discuté, comme d'habitude, des principaux thèmes concernant l'industrie maritime, avec une attention particulière au bien-être matériel et spirituel des marins, des pêcheurs et de leurs familles.

Cette année, le thème principal a été celui de l'urgence de la piraterie, qui n'est plus seulement un problème du golfe d'Aden ou des côtes de Somalie. Dans son intervention, le scalabrien Gabriele Bentoglio, sous-

Réunion annuelle des Coordinateurs Régionaux (14-16 février 2011)



secrétaire du dicastère, a placé l'accent sur les chiffres indiqués par le rapport mondial sur la piraterie de l'International Maritime Bureau (IMB), selon lequel, en 2010, 445 navires ont été attaqués, 53 séquestrés, et 1,181 marins capturés, dont 8 tués en diverses circonstances. La préoccupation de l'Apostolat de la mer s'adresse avant tout aux marins et à leurs familles, qui doivent souvent affronter cette expérience seuls, et paient un prix très élevé en termes de traumatisme psychologique et des conséquences qui s'ensuivent.

Il existe fondamentalement deux types de piraterie, comme l'a souligné l'amiral Pierluigi Cacioppo (voir p. 8), vice-inspecteur des capitaineries gardes-côtes d'Italie (qui est intervenu à la place du commandant général, l'amiral Marco Brusco): d'un côté, celle «occasionnelle», qui a pour objectif le vol de la cargaison et de l'autre, celle «à grande échelle», liée à la criminalité organisée ou à des groupes terroristes et qui vise à prendre le navire en otage et à demander en conséquence le paiement d'une rançon. L'objectif de «fournir une assistance aux victimes d'attaques ou de prises d'otage par les pirates et à leurs familles», indiqué dans le récent plan d'action de l'Organisation maritime internationale (OMI), a offert à l'amiral la possibilité de présenter trois propositions concrètes pour l'action de l'apostolat de la mer: instituer un protocole de directives contenant les modalités d'opération à soumettre aux marins et à leurs familles, ainsi qu'une préparation préliminaire afin de faire face à ces événements; établir un canal préférentiel de collaboration avec les autorités gouvernementales responsables appropriées; offrir une assistance spirituelle, psychologique, sociale et matérielle aux familles, créant notamment un réseau de solidarité qui inclut les communautés civiles et religieuses de la région. Les comptes-rendus des coordinateurs régionaux ont mis en lumière le travail constant et quotidien des visites à bord des navires pour essayer de faciliter les relations entre le marin et sa famille, les contacts avec son pays d'origine, au moyen de téléphones portables, de cartes de téléphone à prix modéré, de connexion internet wi-fi et de versions électroniques de bulletins d'informations dans les langues des douze nationalités les plus représentées des équipages. Les comptes-rendus ont également fait état de l'importance croissante du ministère des aumôniers à bord des navires de croisière, qui s'occupent non seulement de l'assistance spirituelle des passagers et de l'équipage, mais également du bien-être général de ces derniers. A cet égard, il faut souligner que l'Apostolat de la mer italien possède une longue tradition qui remonte à 1935 et qui se poursuit aujourd'hui encore.

Les Coordinateurs régionaux ont d'accroître la sensibilité et l'attention nationales, en nommant des prêtres et per davantage les laïcs et en mettant à nomiques pour cet apostolat.

La présentation du P. Giacomo Marla pastorale du personnel de navigation fondation Migrants, sur l'utilisation grammes informatiques, a ouvert de lités de renforcer la communication et l'échange d'informations entre les gens de mer (marins, familles et centres). Le programme d'enregistrement des visites à bord des navires, qui peut également constituer une importante base de données pour analyser la situation réelle du bien-être maritime, a suscité un intérêt particulier.

Le P. Dirk Damaeght (voir p. 13), a partagé sa longue expérience d'aumônier des pêcheurs à Bruges (Belgique), en indiquant que son travail pour le bien-être de ces personnes l'a conduit à intervenir tant au niveau politique que social pour opérer des changements structurels et législatifs, afin d'offrir une plus grande sécurité et protection à cette catégorie de travailleurs, si souvent ignorée. Les défis majeurs dans le monde de la pêche – mis à part la ratification de la Convention 118 sur le travail de la pêche de l'OIT et de ses recommandations – consistent à transformer l'approche spirituelle et morale d'une pêche durable et responsable en matière d'éducation et de formation des nouvelles générations de pêcheurs.

Enfin, un encouragement important a été apporté par les paroles que Benoît XVI, au cours de l'audience générale du mercredi 16 février, a adressées directement aux coordinateurs régionaux, les invitant à «identifier les réponses pastorales appropriées aux problèmes des marins et de leurs familles», signe que leur mission est soutenue et encouragée par l'Eglise. Au terme de la rencontre, les coordinateurs régionaux se sont donné rendez-vous en 2012, lorsque se déroulera à Rome le **XXIVe congrès mondial de l'Apostolat de la mer** et que sera rappelé le 90e anniversaire de l'approbation par Pie XI des premières constitutions et règles de l'apostolat, avec l'invitation qu'«une si noble initiative s'étende toujours plus sur les côtes des deux hémisphères et récolte la moisson la plus abondante de fruits de salut».



ensuite souligné la nécessité des responsables des Eglises des diacres, en faisant participation des ressources économe, directeur du bureau pour tion maritime et aérienne de la des divers instruments et pronouveaux horizons et possibilités

(©L'Osservatore Romano 18 mars 2011)

Réunion annuelle des Coordinateurs Régionaux (14-16 février 2011)

L'Amiral Pierluigi Cacioppo lit l'intervention de l'Amiral Marco Brusco, Commandant Général du Corps des Capitaineries de port



La piraterie a toujours été un phénomène que les populations ont dû affronter dès que la mer a constitué un instrument permettant de réaliser la plus grande partie des échanges commerciaux.

Les progrès technologiques, la préparation des nouveaux pirates dans l'art de la guerre et les instruments opérationnels d'avant-garde ont modifié les modalités selon lesquelles le phénomène se manifeste et qui ne peuvent en rien être comparées à celles, souvent romancées, des siècles derniers. Ce qui, toutefois, reste inchangé, c'est l'intérêt économique à la base du phénomène de la "piraterie", sur lequel s'appuie toutes les agressions.

Nous distinguons aujourd'hui deux types de pirateries, qui varient selon les moyens à disposition, des procédures adoptées et de la raison poussant les pilards à de tels actes : d'une part, la piraterie occasionnelle, visant à s'approprier du chargement et des valeurs trouvés à bord du bateau pris de mire ; d'autre part, la piraterie sur une vaste échelle, liée à la criminalité économique organisée ou à des groupes terroristes et dont l'objectif, par contre, est de détourner et séquestrer les bateaux, pour demander ensuite une rançon ou bien revendre le navire ou son chargement.

Un élément qui est commun à tous les cas de figures possible de la piraterie proprement dite est la possibilité, pour les pirates, de s'organiser sur des bases territoriales sûres et d'intervenir sur des mers sillonnées par les principales routes de trafic maritime.

C'est pourquoi le phénomène de la piraterie se manifeste uniquement dans des zones particulières : le détroit de Malacca (*Choke point* vital pour les routes de transport des marchandises et du pétrole à partir de la Chine et vers la Chine, la Corée du Sud et le Japon), la Somalie (un Etat en "faillite" depuis 1992 à la suite de la guerre civile et qui, avec ses 3.300 km de côtes, représente la plus grande région sans contrôle de la part d'aucune autorité gouvernementale), le Nigeria et l'Irak (grands exportateurs de pétrole à partir, respectivement, de la région africaine sub-saharienne et du Moyen-Orient, avec les difficultés de contrôle rencontrées dans les mers sous leur juridiction), la Mer des Caraïbes (au centre de la route vers les Amériques

et concernée par la nécessité de donner libre cours au trafic de la drogue), ainsi que le Golf d'Aden et l'Océan Indien.

Nombreux sont les essais et les instruments mis sur pied pour combattre le phénomène en question, mais ils sont souvent entravés par des problèmes de différentes natures, en particulier au plan juridique et opérationnel.

Du point de vue juridique, le phénomène de la piraterie est adéquatement défini, au niveau international, par les articles 100 et suivants de la Convention de Montegay Bay de 1982. Toutefois, il y a beaucoup d'Etats – en particulier ceux qui sont géographiquement plus proches des lieux où se développent les actes de piraterie – qui ne réglementent pas expressément un tel crime dans leurs lois respectives et ne prévoient aucune définition précise du mot *piraterie*, se référant directement à celle qu'en donnent les conventions internationales ; une telle circonstance peut constituer un obstacle aux initiatives pour s'opposer au phénomène.

C'est pour cette raison qu'eu égard plus particulièrement au problème de la piraterie au large des côtes somaliennes, le Secrétariat de l'OMI (Organisation Maritime Internationale) a récemment entamé une étude sur l'état d'avancement des législations nationales pour lutter contre le phénomène, en souhaitant une meilleure harmonisation des législations nationales en vigueur. En effet, des instruments juridiques uniformes permettraient de mieux affronter la piraterie, du moins au plan de l'action judiciaire.

Dans le cadre d'une telle situation, la Capitainerie de port/Garde-côte joue un rôle important dans son action de support pour la formation, et plus spécifiquement au plan technique et opérationnel.

Le chapitre XI de la Convention SOLAS, qui concerne les mesures spécifiques pour renforcer la sécurité sur les mers, confie au Commandement général du Corps des Capitaineries de port/Garde-côte l'application des compétences en matière de sécurité de la navigation maritime : les Capitaineries de port (au niveau périphérique) et le Commandement général (au niveau central) approuvent les plans et les certificats de sécurité de chaque bateau international, en en gardant une copie afin que chacune des autorités compétentes puisse adopter toutes les mesures nécessaires en cas d'alerte, tout en gardant les

contacts indispensables avec le responsable de la sécurité de la société armatrice.

A propos plus spécialement de la piraterie, l'actualisation de la SOLAS a – au point de vue opérationnel – permis d'installer à bord des navires l'appareil électronique dit *Ship Security Alert System (SSAS)* qui trace la position du bateau et permet, en cas de danger, de donner l'alerte incognito pour permettre aux navires de transmettre un signal d'alarme lorsque leur sécurité se trouve menacée.

La Centrale des Opérations du Commandement général du Corps des Capitaineries de port reçoit l'appel lancé par les SSAS installés à bord des cargos mercantiles nationaux. Tout de suite après, elle adopte toutes les mesures nécessaires et, entre autre, informe les autres administrations compétentes (autorités diplomatiques, militaires et de police), leur fournissant toutes les données disponibles sur l'unité (position, port de départ et de destination, chargement, fiche complète du bateau, systèmes de communication).

Si la main mise de forces hostiles sur l'unité est confirmée, la Centrale des Opérations informe immédiatement la Présidence du Conseil des Ministres, le Ministre des Infrastructures et des Transports, l'Unité de crise du Ministère des Affaires étrangères, l'Etat-Major de la Défense, celui de la Marine, et le Commandant en chef de l'Unité navale, et ce pour les décisions opportunes à prendre quant à la ligne d'action à adopter. Au cas où celles-ci prévoient l'option de l'intervention militaire, grâce à une base de données constamment mises à jour la Centrale des Opérations peut mettre rapidement à la disposition des Forces spéciales les plans de sécurité des unités nationales, y compris les différents dessins des bateaux, qui fournissent les informations indispensables pour planifier les actions éventuelles tendant à reprendre le contrôle de l'unité détournée.

La Centrale des Opérations du Commandement général du Corps des Capitaineries de port s'attache en outre à mettre à jour en permanence les transports nationaux par mer, en diffusant en temps voulu les informations relatives à la situation du moment, aux précautions nécessaires à prendre pour réduire au minimum les risques pendant le transit et les actions à entreprendre en cas de menaces ou attaques éventuelles.

Il reste cependant que, malgré les efforts pour combattre le phénomène et malgré les progrès obtenus, la piraterie existe aujourd'hui encore et, par conséquent, il continue d'y avoir des bateaux et des équipages qui sont séquestrés.

En effet, le risque de piraterie vient s'ajouter à ceux déjà caractéristiques de la condition de vie du

marin, qui se trouve en mer au large, loin de toute forme de société organisée, à la merci de vagues pas toujours amicales, soucieux de ce qui se passe sur la terre ferme et dont, souvent, il n'a aucune nouvelle depuis longtemps. Et comme si cela ne suffisait pas, les marins courent le risque de devenir les otages de pirates sans scrupules, de devoir affronter des situations précaires sources de grandes difficultés, en devant souvent supporter la faim, en n'ayant aucun soutien économique ni pour eux-mêmes ni pour leurs familles, angoissés par l'incertitude des événements pouvant se produire, désespérés ou résignés, dans l'attente que quelqu'un accepte de payer pour eux une rançon injuste de plusieurs millions d'Euros et en ayant au cœur l'espoir de pouvoir rentrer chez eux le plus tôt possible pour retrouver leurs familles.

Dans un tel contexte, il revient à nous tous de chercher à prévenir, par tous les moyens possibles, le phénomène de la piraterie, ainsi que ses répercussions sur l'équipage, et encore de limiter les conséquences des actions hostiles – au point de vue économique mais aussi, et ce n'est pas le moins important, des dommages psychologiques et moraux subis par les équipages.

A ce propos, il faut souligner que le 3 février, à son siège de Londres, en présence du Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon et du Secrétaire général de l'OMI (Organisation Maritime Internationale, organisme de l'ONU) E. Mitropoulos, l'OMI a annoncé que le thème de la Journée Maritime Mondiale qui se tiendra à Londres le 29 septembre 2011 sera justement consacré à la piraterie. Cette Journée sera accompagnée d'un *World Maritime Day Parallel Event* (Événement parallèle) lancé le 3 février dernier. Au numéro 6, on peut lire en effet : "fournir assistance à ceux qui sont attaqués ou séquestrés et à leurs familles".

Cependant, pour préparer l'Apostolat de la Mer à cette action, il est important :

- de préparer un protocole, des lignes d'orientation avec les actions à prévoir avant, pendant et après la séquestration, avec les modalités opérationnelles à suggérer aux marins et à leurs familles, en les préparant à de telles éventualités ;
- que l'Apostolat de la Mer garde constamment le contact et continue de collaborer avec les autorités compétentes de l'Etat qui, à son tour, garantisse les liaisons (par radio ou téléphone) avec le bateau séquestré, et ce pour assurer le lien entre les marins et leurs familles ;
- de fournir une présence de soutien aux familles des marins (là où elles résident) pour leur assurer une assistance spirituelle, psychologique, sociale et matérielle pendant et après la séquestration ; il faudra leur redonner confiance et leur montrer une

grande compréhension pour qu'elles puissent acquérir davantage de force afin d'affronter une situation si difficile. Cela pourra aussi être fait en promouvant dans les communautés locales (paroissiales ou autres) des attitudes et des initiatives de solidarité fraternelle.

Les modalités pour mettre en œuvre de telles actions seront différentes d'un pays à l'autre. Par exemple, si nous prenons l'Italie, nous devons préciser qu'a été institué un Comité national de bien-être des Gens de Mer, avec de nombreux comités territoriaux dans les principaux ports, comités qui travaillent conjointement avec tous les sujets s'occupant directement ou indirectement des marins (y compris l'Apostolat de la Mer et la *Stella Maris* qui ont créé ces comités à partir de l'action de don Giacomo Martino). C'est donc dans un tel contexte que l'Apostolat de la Mer devra et pourra agir, et c'est dans ce contexte aussi que nous nous engageons à fournir tout le soutien nécessaire pour ce qui est des informations, et à mettre au point un protocole qui prévoie les procédures à adopter afin de préparer les

marins et leurs familles à affronter la phase successive à la libération. Tout cela pourra être proposé au sein du Comité national de bien-être des Gens de Mer.

En effet, pour les marins comme pour leurs familles préoccupées, il est d'une importance fondamentale de recevoir un réconfort venant de quelqu'un qui comprend les difficultés inhérentes à la situation, et ce réconfort ne peut venir que de l'Apostolat de la Mer qui, depuis toujours, est proche des marins et s'intéresse attentivement à leurs problèmes. A ce sujet, d'ores et déjà je prends l'engagement de fournir à l'Apostolat de la Mer – dans les limites des possibilités offertes à chaque fois par les circonstances – tout le soutien nécessaire pour lui fournir les informations qui lui permettent d'assurer ce support si important et délicat.

Je formule ici le souhait que ce crime d'une portée si inquiétante puisse enfin être vaincu grâce à l'action commune de tous ceux qui, Etats et citoyens, ont à cœur la sécurité de la navigation et du transport maritime.



LANCEMENT DU THEME DE LA JOURNÉE MARITIME MONDIALE 2011

3 Février 2011

par Efthimios E. Mitropoulos, Secrétaire Général, Organisation Maritime Internationale

Au cours des douze derniers mois seulement, 286 cas de piraterie ont été enregistrés au large des côtes de Somalie, au cours desquels 67 navires ont été détournés, avec 1130 marins à bord, tandis qu'à l'heure actuelle, 714 marins sont retenus en otage dans l'attente d'une rançon à bord de 30 navires dispersés dans divers endroits de la longue côte somalienne.

La piraterie et les prises d'otage affectent la communauté maritime depuis trop longtemps et ce sont les marins qui paient le prix le plus élevé. Et, tandis que nous condamnons et déplorons tout acte de piraterie, comme l'a fait le Conseil de sécurité dans plusieurs résolutions, nous avons été horrifiés d'apprendre hier que des pirates ont exécuté, apparemment de sang froid, un marin sur le «Beluga Nomination», un navire ayant été attaqué et détourné le mois dernier, à 390 miles au large des Seychelles. C'est donc en pensant en premier lieu aux marins que l'an dernier, l'OMI a décidé que le thème de la Journée maritime mondiale devrait être: «Piraterie: orchestrer la réponse».

Aujourd'hui marque le lancement officiel de ce thème, ainsi que du plan d'action que nous avons élaboré en vue d'aider à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Et c'est pour nous un grand honneur que le secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-moon, soit venu précisément pour cette occasion. Le fait que c'est la deuxième fois en trois ans que le secrétaire général rend visite à l'OMI confirme son intérêt pour les affaires maritimes et sa préoccupation pour les conséquences inacceptables de la piraterie moderne – un acte illégal qui engendre non seulement un traumatisme important pour les marins et leurs familles, mais également, selon une récente étude publiée par Chatham House, un coût pour l'économie mondiale estimé entre 7 et 12 milliards de

dollars US par an, en raison des perturbations que la piraterie provoque sur les services maritimes et le commerce international.

L'OMI traite depuis trente ans des problèmes liés à la piraterie. Au début des années 80, c'est le Golfe de Guinée qui a tout d'abord attiré notre attention, tandis qu'à la fin des années 90 et au début de ce siècle, les efforts de l'OMI se sont concentrés sur les zones alors sensibles de la mer de Chine méridionale et le détroit de Malacca et Singapour. A travers une série de mesures, développées et mise en place par les Etats utilisant le détroit et l'industrie maritime, avec la coopération et le soutien des Etats côtiers, nous avons été en mesure de réduire de façon significative la piraterie dans ces régions.

Toutefois, dernièrement, le problème s'est manifesté dans d'autres régions du monde, plus particulièrement, mais pas exclusivement, au large des côtes de Somalie, dans le golfe d'Aden et un peu partout dans l'Océan indien. Nous pensons pouvoir utiliser avec succès, dans la situation actuelle également, l'expérience acquise et les bons résultats obtenus dans la réduction de la piraterie ailleurs, mais cela exige une réponse convenablement orchestrée.

Nous avons donc développé, avec la coopération de l'industrie maritime, d'organisations représentant les marins et d'autres partenaires, un plan d'action en vue de maintenir, et même de renforcer, notre attention sur les efforts en tous genres menés pour lutter contre la piraterie, et en vue de promouvoir une réponse mondiale plus vaste. A cet égard, nous avons identifié six objectifs principaux, que, nous l'espérons, toutes les personnes concernées adopteront au cours de l'année 2011 et au-delà si nécessaire.

Ce sont les suivants:

Premièrement: augmenter la pression au niveau politique afin d'assurer la libération de tous les otages retenus prisonniers par les pirates;

Deuxièmement: revoir et améliorer les directives de l'OMI adressées aux administrations et aux marins et promouvoir le respect des règles de bonnes pratiques de l'industrie et des mesures recommandées de protection passives, pour dissuader les attaques, et défensives que les navires devraient suivre;

Troisièmement: promouvoir des niveaux plus élevés de soutien et de coordination de la part des forces navales;

Quatrièmement: promouvoir des procédures de coordination et de coopération anti-piraterie entre les Etats, les régions, les organisations et l'industrie.

Cinquièmement: aider les Etats à renforcer leurs capacités dans les régions du monde touchées par la piraterie et, ailleurs, à dissuader, interdire et traduire en justice les auteurs d'actes de piraterie et des vols à main armée à l'encontre des navires;

Sixièmement: apporter une assistance psychologique, tout au long de la période post-traumatique, aux victimes d'attaques ou de détournements de la part de pirates, ainsi qu'à leurs familles.

Sous-jacent nos efforts pour atteindre ces objectifs, il y a la nécessité de s'engager au niveau politique pour parvenir à une solution concernant le problème somalien et ainsi faciliter et accélérer la libération des marins et de toute autre personne retenue en otage.

Si le processus visant à résoudre le problème politique en Somalie et créer les conditions de stabilité dans le pays pourrait être long, et que la solution n'est pas certainement toute proche, c'est aux Nations unies de régler ce problème et ni l'OMI, ni la communauté internationale ne peuvent jouer un rôle significatif à cet égard. Toutefois, attirer l'attention du monde sur la détresse inacceptable des victimes innocentes des pirates peut contribuer à créer l'élan nécessaire pour entreprendre une action afin d'accélérer leur libération.

Entre temps, il ne devrait pas y avoir de trêve dans nos efforts pour renforcer la protection des personnes, des navires et des cargos dans les zones touchées par la piraterie (tout en préservant dans le même temps l'intégrité des routes maritimes d'importance stratégique et critique, telles que le golfe d'Aden) à travers une application rigoureuse du Code international de gestion de sécurité et du code ISPS (Code international pour la sûreté des navires et des ports); à travers l'amélioration et une plus vaste promulgation des orientations issues des règles de



bonne pratique de l'industrie et de l'OMI; à travers des conseils aux équipages des navires sur la façon de contacter les forces navales déployées dans la région et de mettre en place le mieux possible les mesures de protection passives, pour dissuader les attaques, et défensives recommandées par l'OMI et l'industrie; à travers la promotion de degrés plus élevés de coordination entre les forces navales de tant de pays, qui se sont rassemblées dans une même région pour démontrer avec force leur solidarité pour la même juste cause.

Au cours de l'année 2011, nous avons l'intention de promouvoir une coopération supplémentaire entre les Etats, les régions et les organisations afin de prévenir et de réduire les attaques sur les navires à travers le partage d'informations; la coordination des efforts militaires et civils; le développement et la mise en place d'initiatives régionales, telles que le Code de conduite de Djibouti promu par l'OMI.

Nous nous engageons également à contribuer à renforcer les infrastructures et les capacités des Etats appartenant aux régions du monde touchées par la piraterie afin de dissuader, d'interdire et de traduire en justice les personnes qui se rendent coupables de tels actes, en renforçant ainsi l'application de la loi maritime et la sécurité de la vie en mer. Cela contribuera également à s'attaquer aux racines des causes de la piraterie, à travers l'assistance aux Etats en vue de développer leurs capacité de maintien de l'ordre maritime et de protéger leurs ressources marines.



De façon spécifique, dans le cas de la Somalie, nous entendons contribuer, de toutes les façons possibles (y compris à travers l'établissement de forces de contrôle des côtes et de maintien de l'ordre) à la création d'une situation de stabilité sur toutes les côtes de la Corne d'Afrique, qui pourra, en temps utile, avoir un effet bénéfique sur la situation générale de la piraterie.

Nous nous engageons également à travailler en collaboration avec les gouvernements et l'industrie afin d'assurer que les marins libérés et leurs familles reçoivent une assistance pendant la période post-traumatique.

Nous pouvons mettre à profit les progrès déjà réalisés. L'établissement, dans le cadre d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, du groupe de contact sur la piraterie au large des côtes de Somalie a beaucoup contribué à promouvoir notre objectif commun de plus grande coordination entre les Etats, l'industrie et les organisations. Et, à travers le Code de conduite de Djibouti, nous sommes en train d'établir des centres d'échange d'informations au Yémen, au Kenya et en République unie de Tanzanie, ainsi qu'un centre régional de formation à Djibouti. En partenariat avec l'UNODC (Office des Nations unies contre la drogue et le crime), nous aidons les Etats de la région à développer le cadre juridique nécessaire en vue de traduire en justice les pirates, un objectif également poursuivi par le Groupe de contact. Nous continuerons de donner la plus grande priorité à cette initiative dans le but d'aider les Etats de la région à mettre en place et à développer des infrastructures adaptées qui leur permettront en retour de mener de façon efficace les opérations anti-piraterie.

Toutefois, comme les sombres statistiques nous le montrent, la piraterie et les vols à main armée à l'encontre des navires continuent de représenter des dangers réels et toujours présents pour ceux qui vont en mer à des fins pacifiques, et, aussi longtemps que les pirates continueront d'attaquer les navires, de mettre en danger la distribution vitale d'aide humanitaire transportée par les navires affrétés par le Programme alimentaire mondial, et de détourner les navires et les marins, nous ne serons ni fiers, ni satisfaits des résultats obtenus jusqu'à présent. Cette année, nous sommes résolus à redoubler nos efforts et, ce faisant, à susciter et encourager une réponse mondiale plus vaste à la piraterie moderne. Il reste encore beaucoup à faire, y compris le suivi des flux financiers, et la mise en place de sanctions sur les recettes dérivant des navires détournés, si l'on veut parvenir à l'objectif ultime de reléguer la piraterie au domaine de l'histoire. Nous espérons que notre choix du thème pour l'année 2011 fournira un point de ralliement adapté autour duquel tous ceux qui peuvent faire la différence pourront concentrer leurs efforts. Nos pensées et nos prières vont aux marins qui sont actuellement aux mains des pirates. Puissent-ils être tous relâchés sains et saufs et être rendus au plus tôt à leurs familles.

Annuaire de l'AM

Angola – nouveau Directeur National

P. Felix Roberto Cubola Kinyumba tiopairoberto@hotmail.com

Madagascar – nouveau Promoteur Episcopal

S.E. Mgr Marcellin RANDRIAMAMONJ, Evêque de Fénérive Atsinanana ramarcelli@moov.mg

LE TRAVAIL DE L'AM AUPRÈS DES PÊCHEURS ET DE LEURS FAMILLES

P. Dirk Demaeght

Le père Dirk Demaeght est le seul aumônier travaillant parmi les pêcheurs; en Belgique, l'évêque propose un nom au Ministre de l'agriculture et de la pêche et le ministre nomme l'aumônier par décret royal. Il dépend du Ministère de l'agriculture et de la pêche de la communauté flamande et exerce son activité sur mandat du *Ministère fédéral de la Mobilité*, qui est responsable de toutes les réglementations relatives aux équipages, aux navires de pêche et à la sécurité à bord. Etant également professeur de religion à l'Institut maritime à Ostende, il a eu possibilité de connaître la plupart des pêcheurs et des anciens étudiants.

Le père Dirk a ensuite présenté brièvement le secteur de la pêche en mer en Belgique. La flotte de pêche belge possède actuellement 89 navires employant environ 2,200 personnes, parmi lesquelles 480 pêcheurs en activité. En 2009, la valeur totale de la pêche exercée par la flotte s'élevait à 68,5 millions d'euros.

En parlant des familles de pêcheurs réparties le long des côtes belges, il les a définies de «*paroisses sans église propre*», car il n'existe aucun centre et il leur rend habituellement visite chez elles.

La pastorale auprès des pêcheurs et des familles

Afin d'être reconnu comme aumônier par les pêcheurs, ceux-ci doivent sentir que vous vous intéressez à leurs problèmes et en particulier que vous êtes solidaires de leurs préoccupations. Les pêcheurs font appel à la religion dans les moments les plus importants de leur vie, ils sont nombreux à participer aux célébrations pour les familles de pêcheurs et les bénédictions en mer, aux funérailles de leurs collègues et amis. Pour le reste, il ne participent pas à la vie de l'Eglise. En tant que ministres de l'Eglise, c'est à nous de nous asseoir à leurs côtés et de les accompagner afin de mûrir en tant que chrétiens, comme Jésus, qui allait souvent en mer avec ses disciples

Eduquer les jeunes à vivre en tant que pêcheurs

Les épouses de pêcheurs assument généralement seules leur fonction d'éducation lorsque leurs maris sont en mer pendant deux ou trois semaines. On qualifie souvent ces femmes de «femmes accor-

Réunion annuelle des Coordinateurs Régionaux (14-16 février 2011)

déon»: lorsque l'homme est en mer, la femme doit tout faire seule. Mais dès que l'homme revient au foyer, elle doit se faire toute petite, et il commande à nouveau.

Au cours de ses longues années de ministère auprès des pêcheurs, le père Dirk a pu mettre en place plusieurs projets couvrant divers aspects de leur vie:

Traversées d'observation pour jeunes garçons âgés de 13 à 14 ans

Avec la coopération de divers organismes gouvernementaux, le père Dirk a pu organiser des «traversées d'observation» avec des jeunes (âgés de 13 à 14 ans), afin qu'ils puissent voir et connaître la vie à bord et, à partir de cette expérience pratique, afin qu'ils puissent rapidement comprendre et décider si cette profession est adaptée à eux ou pas.

Navires de formation

Les jeunes doivent apprendre à avoir le pied marin aussi tôt que possible, et les pêcheurs belges possèdent à cet égard un instrument important: le navire de formation *De broodwinner (gagne-pain)*, un navire polyvalent sur lequel la plupart des techniques de pêche peuvent être apprises. Les périodes de formation à bord représentent un véritable test pour mesurer la qualité des rapports et l'attention vis-à-vis des autres. Cela interpelle également leur notion de responsabilité, leur sens de sécurité, leur respect pour l'environnement, leur comportement social, et leur capacité à découvrir leur caractère réciproque et leur aptitude à affronter le mauvais temps et les situations dangereuses.

Plan d'action à l'égard des pêcheurs en cas d'accidents

Immédiatement après sa nomination en tant qu'aumônier, le père Dirk a été confronté à un désastre maritime au cours duquel tout l'équipage d'un navire a disparu en mer. Il a pu constater le manque de coordination entre les services de secours, et à partir de cette expérience tragique, avec la collaboration de tous les services concernés, un



guide a été publié pour apporter une assistance aux membres de la famille des personnes disparues, allant de la déclaration de la tragédie au règlement des questions d'héritage par le notaire.

Lors de ces tragédies, l'aumônier doit accomplir des tâches très importantes: annoncer la mauvaise nouvelles aux familles concernées, réunir les familles et être présent lors de l'autopsie pour l'identification de la/des victime(s). Rester proches des familles jour et nuit et les accompagner dans l'élaboration de leur deuil est de la plus grande importance pour découvrir la vigueur de la foi.

Fonds d'urgence national pour les familles de pêcheurs

Lorsque les pêcheurs sont portés disparus, il est important de soutenir la famille sur le plan social et financier; c'est pourquoi un fonds d'urgence a été créé. Les statuts de ce fonds d'urgence établissent clairement l'objectif de soutenir toutes les familles liées aux compagnies maritimes belges.

La lutte contre la drogue

La vie et le travail en mer, loin de chez soi, ainsi que de nombreux autres facteurs humains, peuvent engendrer un certain malaise et stress, et l'alcool et la drogue peuvent alors représenter un moyen provisoire d'y échapper. C'est pourquoi, dans les écoles a été lancée une campagne appelée par les étudiants eux-mêmes: *Clean ship! No shit!*

Accroître la vigilance et la sécurité

Bien que les partenaires sociaux et les services de contrôle compétents étaient animés des meilleures intentions, aucune mesure réelle de sécurité pour la pêche en mer n'avait été appliquée par manque de fonds. La mise en place de services extérieurs pour la prévention et la protection sur les lieux de travail (Provikmo) au sein de l'industrie de la pêche et la création de financements européens provenant du Fonds pour la pêche a changé la situation.

A travers des ateliers (obligatoires) pour les pêcheurs, tous les aspects relatifs à d'éventuels accidents ont été examinés, et ont démontré la possibilité d'améliorer la sécurité. Ces ateliers de sécurité ont obtenu un grand succès et ont conduit à la diminution du nombre d'accidents. L'ensemble de ces efforts a permis de publier un manuel de sécurité, qui apporte une grande aide dans les écoles.

Un homme à la mer!

80% des accidents en mer sont dus à une erreur humaine. Tomber par-dessus bord est souvent fatal pour la victime. Rechercher une personne tombée

en mer, souvent dans l'obscurité, revient à chercher une épingle dans une meule de foin. La Belgique est actuellement en train d'équiper tous les navires de systèmes d'alarmes MOB (Man Over Board).

Promotion du statut social des pêcheurs

Pendant onze ans (de 1992 à 2003), le père Dirck a utilisé ses homélies lors des célébrations pour les pêcheurs pour promouvoir de nouvelles réglementations sociales pour les marins. Il a interpellé avec insistance les responsables politiques de tous les partis flamands. Cela a conduit à l'adoption d'une loi réglementant les contrats d'embauche pour le service maritime dans l'industrie de la pêche.

Le père Dirck a fait la recommandation suivante à l'intention des coordinateurs: «...dans la réalisation de tous ces projets, la règle d'or pour l'aumônier est: une attitude d'humilité, de patience et de persévérance».

Le père Dirck a ensuite présenté certains défis auxquels l'industrie de la pêche doit faire face aujourd'hui:

La préoccupation pour l'environnement

Le secteur de la pêche en mer est l'un des principaux fournisseurs alimentaires, mais il est nécessaire que cette source d'alimentation soit transmise aux générations futures. L'Europe a besoin d'une industrie de la pêche soutenue, sélective et responsable à l'égard de l'environnement: durable, sélective, écologique.

Objectifs de la pastorale

En tant qu'aumôniers, nous devons faire preuve d'attention et de compréhension à l'égard des pêcheurs et il est important de vivre avec eux afin d'influencer leur vie. Le christianisme nous enseigne la valeur de la nature et nous devons louer les efforts qu'accomplissent nos pêcheurs en matière d'environnement. L'approche religieuse, spirituelle et morale d'une pêche durable et responsable vis-à-vis de l'environnement devrait être présente dans la formation.



RESEAU ESPAGNOL DE FEMMES DU SECTEUR DE LA PÊCHE



Le Réseau espagnol de femmes du secteur de la pêche est un projet mis en place par le ministère de l'environnement et du milieu rural et marin, à travers le secrétariat général à la mer, pour les femmes issues des communautés de pêche, afin de souligner leur rôle fondamental dans ce secteur. Il vise à créer des opportunités de contacts et de partages d'expériences en vue de promouvoir et d'enrichir le travail des organisations membres. Le réseau a été formé dans le but de devenir un espace interactif pour l'échange d'expériences, ainsi qu'un instrument de communication efficace entre toutes les personnes concernées ou intéressées par ce secteur. Il aspire à améliorer sa visibilité, ainsi que celle de ses membres, à travers la participation de tous ses membres. Au niveau international, une assistance suivie est prévue de la part de l'Union européenne, qui apporte un soutien en vue du renforcement de la condition des femmes dans le réseau des communautés de pêche à travers le Fond européen pour la pêche. Le Réseau promeut les communications et le partage d'expériences entre ses membres à travers l'organisation de séminaires, la formation et la recherche, des activités qui non seulement renforcent la visibilité des organisations et augmentent leur performance, mais visent également à contribuer à accroître l'égalité des chances pour les femmes.

L'association de femmes de pêcheurs "Rosa dos Ventos" a rejoint ce Réseau afin de briser le silence entourant les conditions sociales et de travail qui caractérisent la vie de famille dans ce secteur. Elle le fait à travers l'échange d'expériences, la diffusion d'informations et la mise en place de programmes de formation et de recherche. L'établissement de communications entre les femmes au sein de ce réseau est une façon de faire connaître les conditions des autres femmes, en l'occurrence des femmes de pêcheurs, ce qui contribue à une prise de conscience accrue des défis, qui conduira à identifier les solutions en ce qui concerne l'égalité des droits et l'amélioration des conditions de vie.

Le père Celestin IKOMBA demande les prières de la fraternité engagée dans le ministère des marins.

La situation socio-politique actuelle en Côte d'Ivoire empire. Les combats s'intensifient, et se concentrent à présent dans la capitale, Abidjan. Nous sommes tous confinés dans nos maisons. De nombreuses personnes se sont enfuies, ou ont pris les armes.

Il ne s'agit pas d'une guerre religieuse entre chrétiens et musulmans. La situation est due à des incompréhensions politiques entre ceux qui ont voté pour Allassane et ceux qui ont voté pour Gbagbo. Il y a des musulmans et des chrétiens des deux côtés.

Hier, premier avril, la situation était critique. Avec la grâce de Dieu, j'ai fait tous les efforts possibles pour éviter les combats ici, dans mon secteur. J'ai rencontré tous les habitants du secteur, quels que soient leur religion, leur appartenance politique, leur origine ou leur milieu. Je me suis concentré sur la façon dont nous pouvions vivre ensemble, se réintégrer, se respecter à nouveau les uns les autres et protéger les vies des personnes ainsi que leurs biens. La rencontre fut un succès de l'avis des participants des deux côtés. A la fin, nous nous sommes serré la main pour manifester notre volonté de rester et à vivre ensemble. Les personnes ont compris. Depuis hier, jusqu'au moment où je vous écris, la situation est calme. Mais pour combien de temps ? La préoccupation et la peur sont encore présentes en nous tous. De nombreuses personnes dorment dans l'église paroissiale à présent, environ trente par nuit.

En ce qui concerne le travail de l'Apostolat de la Mer et le ministère des marins dans le port d'Abidjan, le port est à présent fermé. Depuis le 28, nous n'avons pas accès aux navires. Le centre est fermé. Je ne dispose d'aucune information pour le port de San Pedro et le centre. Ne nous oubliez pas dans vos prières.

Celestin Ikomba, Aumônier de l'AM à Abidjan, COTE D'IVOIRE.





UN HOMME PASSIONNÉ DE LA MER ET DES GENS DE MER

Centre Stella Maris, Port Louis - Mauritius – 12 mars 2011

Mes chers frères, mes chers amis,

Jean est parti tranquillement le 11 mars entouré de l'amour et de la tendresse de Josiane, de ses enfants Clyde, Carole (en France), Blanche et Julie, des petits enfants, ici et en France, de toute sa famille et de ses amis. Avec Mgr Piat, les Peres Jacques Henri David et Stellio André, le Père Wiehe et le personnel de l'Evêché, je voudrais dire notre sympathie et notre affection à tous ceux qui sont particulièrement touchés par ce deuil. Aujourd'hui c'est un jour de deuil pour tous les gens de la mer, pour le Port et tous les pêcheurs de la cote.

Je voudrais avoir une pensée spéciale, pour tous les amis de Jean de par le monde, à la grande famille de l'Apostolat de la Mer en commençant par l'Océan Indien, l'Afrique, l'Australie, l'Europe, particulièrement au Vatican, tout le Personnel du Conseil Pontifical pour les Migrants, les collègues de l'ITF, de l'ICMA et de l'ICSW à Londres. Ils ne sont pas là, mais qui par le cœur et la prière sont avec nous. Votre consolation c'est de savoir que Jean comme le veilleur sur la passerelle, qui attend l'aurore est maintenant rentré dans la présence de Dieu, que nous savons merveilleuse, éblouissante, douce et accueillante « *La ou il est maintenant il n'y a plus ni deuil, ni douleur ni angoisse mais la paix et la joie pour toujours* ».

Il a rejoint les eaux tranquilles dont parle le Ps 22. Il est allé rejoindre son Seigneur, ce Bon Pasteur, ce bon Capitaine, en qui il avait mis toute sa confiance. La mort fait partie de la vie, c'est un passage. Celui qui a eu la grande chance de naître et de faire partie de la création de Dieu doit aussi mourir et quitter ce monde. C'est la dure loi de la nature. Mais, le Chrétien sait que la mort ne détruit pas la vie mais qu'elle la transforme simplement. Tout ce qui avait de beau et de bien chez Jean ne disparaît pas mais durera toujours.

Ce qui frappait chez Jean c'était son amour pour sa famille. Jean était un patriarche et il n'était jamais plus heureux quand toute sa famille l'entourait. Tous sont unanimes à reconnaître que c'était un bon époux, un père, un grand-père admirable. Il avait une grande capacité d'ouverture aux autres. Tout cela lui a été bien rendu, car en retour, il a eu le bonheur d'être entouré de beaucoup d'amour et d'affection par Josiane, ses enfants, ses petits-enfants, sa famille et ses amis.

Il était très fier de sa famille, de Josiane qui était dans toutes les circonstances une épouse admirable : qui était toujours à ses côtés courageuse et tellement avisée. Elle a accepté que sa maison devienne un refuge et un havre de paix et d'accueil pour ces centaines de marins étrangers et mauriciens de passage (ou abandonnés) qui avaient trouvé chez eux « *a home away from home* ».

Les succès académiques et professionnels de ses enfants le rendaient très heureux. Jean a eu une vie, belle et bien remplie tant au niveau familial que professionnel. Je pense qu'il a eu la vie qu'il avait souhaitée. Nous remercions Dieu pour tous les dons et les grâces qu'il a reçus pendant sa vie mais aussi de tout le bien qu'il a fait et pour son rayonnement auprès des autres. On ne peut cependant s'empêcher de penser que vers la fin de sa vie il n'a pas eu toute la reconnaissance qu'il méritait.

La vie de Jean n'a pas toujours été facile, mais il a été un battant, quelqu'un qui ne laissait personne indifférent. Il avait une passion pour la mer et surtout pour les gens de mer. Il ne pouvait supporter aucune injustice, aucune misère sans qu'il ne s'engage pour les confronter. Il était d'une sincérité et d'une fidélité à toute épreuve. C'était la source même de sa grande crédibilité, je dirai même de sa légitimité, auprès de ses frères marins, pêcheurs et syndicalistes, auprès des organisations internationales et aussi les médias. Il était toujours du côté du plus faible. Toute injustice ou discrimination provoquaient chez lui des saintes colères. Il tenait toujours parole, il n'abandonnait jamais une cause et il allait jusqu'au bout de ses convictions.

Nous avons lu l'évangile du jugement dernier (Mt 25): *J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir.* " Jean n'a-t-il pas fait justement tout cela pendant toute sa vie! Oui! Tout cela Jean l'a fait dans le quotidien de sa vie avec simplicité et modestie. Jean a vu dans le visage de chacun de ces petits qui étaient ses frères le visage de Jésus. C'est pourquoi Jésus lui dit aujourd'hui « *Tu es un des bénis de mon Père,*

Jean VACHER, ancien directeur de l'Apostolat de la Mer à Port Louis, dans l'île Maurice, est décédé à l'âge de 67 ans. Jean était également coordinateur régional pour l'Apostolat de la Mer dans la région du Sud Ouest de l'Océan Indien et de l'Afrique de l'Est et a également occupé la même position pour la Fédération internationale du Transport et le Comité international pour le bien-être des marins, qu'il a fondé dans cette région. Il a quitté ses fonctions il y a plusieurs années, mais participait encore à divers projets liés au bien-être des marins et des pêcheurs dans l'île Maurice et la région, à travers le réseau de l'Océan indien et de l'Afrique du Sud Est pour le bien-être des gens de mer.

reçois en héritage le Royaume qui a été préparé depuis la fondation du monde. »

Jean était très croyant et son amour pour le Seigneur et son Eglise faisait partie de sa vie : Il a servi Dieu et son Eglise fidèlement. Sa vie a été un beau témoignage d'engagement au nom de sa foi et de la doctrine sociale de l'Eglise. A un moment de sa vie il avait eu le choix de continuer son combat au niveau politique et après avoir bien réfléchi il décida de rester fidèle à son engagement au niveau de l'Apostolat de la Mer.

C'est vrai que c'est triste et bouleversant de voir partir quelqu'un que l'on aime et qui a partagé notre vie, les moments de joie, de peine ou d'épreuve. *Jésus lui-même au jardin des Oliviers dans son agonie est pris d'angoisse et devant la mort de son ami Lazare il ne peut retenir ses larmes et son émotion.* Mais, ne doutons jamais que Dieu est contre la mort, qu'il est pour la vie. L'avantage du croyant c'est qu'il sait que la mort n'aura pas le dernier mot, que la vie de quelqu'un qui a placé son espoir en Dieu ne se termine pas dans le néant.

Dans le deuil, dans les moments difficiles et d'épreuve, une famille qui se soutient mutuellement et qui demeure unie, c'est la plus grande des consolations. Jean qui a consacré toute sa vie à sa famille le savait et c'est à vous maintenant de garder cette lampe allumée et de la transmettre aux générations montantes. Avec tous ses sentiments qui se bousculent dans nos cœurs demandons à Dieu un sursaut de foi et d'espérance pour vivre ces heures de séparation et de deuil. Remercions le Seigneur de nous avoir donné Jean, il a été une lumière et une source de joie et de réconfort pour beaucoup, que ce souvenir demeure toujours vivant dans nos cœurs et que ce bel exemple éclaire notre route et nous aide à garder le cap.

Que par l'intercession de Notre Dame la Stella Maris, l'Etoile de la Mer, le Seigneur accorde à ce marin au grand cœur d'entrer maintenant au Port du Salut et du repos Eternel. Amen.

ICMA WORLD CONFERENCE



The members of the International Christian Maritime Association (ICMA) will gather from the **19th to the 23rd August 2011** for the Tenth ICMA World Conference in **Hamburg, Germany**.

This Conference meets at a crucial time for ICMA members and seafarers. The economic recession has posed some difficulty for our members. We are all charities, and therefore vulnerable to economic change. ICMA will meet to support its members and to inspire ecumenical working. In sharing both the calling and the burden to serve seafarers we shall together ensure our high standard of professional care.

Life and working conditions of seafarers have not become easier. Fatigue and isolation, health and safety continue to be of concern. The scourge of maritime piracy is set to remain. ICMA will plan on how best support seafarers and their families in response to current challenges, while never neglecting to respond to the everyday needs of seafarers. The conference will consider the best ways to sustainable care.

These are also exciting times: the Maritime Labour Convention, MLC 2006, is soon to be ratified. It is a landmark convention. ICMA is proud to have played a significant part in its formulation. ICMA will celebrate the occasion. Responsible ship owners are increasingly committed to crew retention and are highlighting the human element in their operations. ICMA will show its appreciation for employers who value their workforce and will seek to join forces with welfare departments within shipping companies.

The seafarers' welfare sector is changing and new possibilities emerging. ICMA will respond to these challenges and will renew its relations with international partners, labour unions, owner, agents, crewing companies, the maritime industry and the funders of welfare who share its commitment to a better life for seafarers.

ICMA members will join in ecumenical worship. We shall praise God for the task that unifies us. We shall pray for God's blessing upon all of us, that we may succeed. And we shall intercede for all seafarers and their families.

Rev. Hennie la Grange, ICMA General Secretary



DEMANDE DE PROPOSITIONS RELATIVE AUX ÉQUIPEMENTS POUR CENTRES DE MARINS

La TK Foudation, en association avec ICSW, a mis a disposition 250,000 US\$ pour l'amélioration des équipements utilisés par les marins lors des escales et invite les organismes remplissant les conditions requises à envoyer une demande de subvention pour l'amélioration des infrastructures et le financement de projets. Etant donné le grand nombre de demandes de subventions attendu, nous vous prions de lire attentivement les informations suivantes relatives à l'envoi de la demande. Veuillez également vous assurer que votre candidature est pertinente et répond pleinement aux critères établis aux points I à VIII.

Critères d'éligibilité

Les organismes de bien-être des marins, centres de marins, clubs ou centres d'accueil, établis et agréés, ayant l'intention d'améliorer les équipements déjà existants, en vue de produire des bénéfices directs pour la santé, la sécurité et le bien-être des marins, sont invités à **faire une demande de subvention d'un montant allant de 5,000 à 50,000 US\$.**

Les organismes demandeurs doivent être enregistrés dans le pays où ils opèrent en tant que fondation d'utilité publique, association, ou société à but non lucratif.

Les organismes demandeurs doivent opérer sans aucune discrimination illégale fondée sur la race, la religion, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, la nationalité ou le handicap.

Si l'organisme demandeur a bénéficié par le passé ou bénéficie actuellement de subventions de la part de TK Foundation, il a toutefois l'obligation de fournir des informations actuelles, sous peine de ne pas être pris en compte pour les financements.

Les subventions peuvent être utilisées pour

les frais d'investissement pour l'achat de nouveaux équipements

les réparations nécessaires ou l'amélioration des équipements existants

le personnel, les fournitures, les équipements, et autres dépenses directes essentielles au projet d'investissement

Les subventions ne peuvent pas être utilisées pour

le renforcement des capacités organisationnelles; les programmes de sensibilisation du public et la publicité; la formation du personnel ou des volontaires; Les coûts indirects; le lobbying; les campagnes de financement; le financement ou le parrainage d'événements sociaux ou spéciaux; les activités de collectes de fonds; le remboursement des dettes ou les déficits budgétaires; couvrir plus de 25% du budget annuel de l'organisme; les campagnes de dotation; les véhicules.

Délai de présentation des candidatures

1er juin 2011 – aucune candidature successive ne sera prise en compte.

LES FORMULAIRES DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS AU ICSW À L'ADRESSE icsw@icsw.org.uk AVANT LE 1ER JUIN 2011.

Les décisions et les annonces relatives aux subventions seront communiquées le

31 août 2011

LORSQUE L'EAU BÉNIE FAIT DU MAL ET PEUT CRÉER DE SÉRIEUX PROBLÈMES...!

Je dirais que je suis un type plutôt routinier et, sous certains aspects, paresseux. Tout changement à ma paisible routine me dérange. Cela fait vingt ans que je vis dans la même ville, que j'exerce le même apostolat; que je rencontre les mêmes personnes et que je parcours les mêmes rues. Pour être honnête, je suis satisfait de ce train-train. Mais, récemment, un coup de fil a bouleversé ma vie tranquille. «Mon père – me dit mon interlocuteur – je suis un armateur italien et j'ai acheté un navire en Corée. Je voudrais tant qu'un ministre sacré le bénisse, et je voudrais que ce soit vous qui veniez accomplir ce rite».

«Mais c'est loin d'où je vis – répondis-je sans hésiter – et puis, j'ai vraiment beaucoup de travail avec le centre d'accueil pour les sans-abris». «Ne vous inquiétez pas, mon père, c'est moi qui vous paierai le billet d'avion, comme ça vous n'aurez pas à y penser», répliqua-t-il. «Peut-être, mais je suis très occupé avec mes pauvres». «Mon père» – poursuivit l'entrepreneur – je vous ferai un don important pour votre activité pastorale». Rien que le mot «don important», étant donné les difficultés économiques dans lesquelles je me trouvais, m'avait fait dresser l'oreille... mais se lever tôt, prendre l'avion, être absent pendant deux jours... «Non, je suis désolé – répondis-je – mais j'ai des engagements que je ne peux pas manquer avec les jeunes... Je n'ai vraiment pas le temps». «Mon père, reprit-il, je tiens vraiment beaucoup à la bénédiction d'un prêtre. Pour ne pas vous faire perdre de temps, à votre arrivée à l'aéroport, je viendrais vous faire chercher en hélicoptère, comme ça, vous pourrez être de retour chez vous dans la soirée»!

HELICOPTÈRE... Moi, voler en hélicoptère. LE REVE DE MA VIE. J'oublie immédiatement ma réticence à me déplacer, mes devoirs avec les jeunes, les pauvres, la cantine populaire, tout.... «D'accord, d'accord, je viens» – dis-je en toute hâte – avant que l'entrepreneur ne change d'idée. Vivre l'expérience grisante d'un vol en hélicoptère, fantastique!

Le jour fixé pour le rite, je prends l'avion, et j'arrive à l'aéroport de Busan tôt le matin. Là, un homme élégant en blazer m'attendait et, en me voyant, m'invite à le suivre. Nous parcourons quelques centaines de mètres, et nous arrivons sur une grande esplanade, où un hélicoptère AW 139 m'attendait, les moteurs allumés. Avant de monter à bord, je m'arrête. J'observe, émerveillé, ce fascinant engin avec ses couleurs éclatantes et brillantes. Je le touche avec délicatesse, je dirais même avec dévotion... Oui, c'est bien réel, c'est un hélicoptère et moi, je m'apprête à y monter. Mon cœur bat la chamade! Comme par magie, il s'élève du sol et vole, libre, dans l'air: c'est incroyablement beau. Je me sens tout ému.

Quelques dizaines de minutes de vol et nous atterrissons sur une esplanade devant un super pétrolier (220 mètres de long, 150,000 tonnes de tonnage). J'ai l'impression d'être Alice au pays des merveilles... Tout me semble si invraisemblable, comme dans un conte de fées. La célébration commence par l'hymne national. En écoutant ces notes, un frisson de joie et d'orgueil me parcourt au plus profond de moi. Cela fait trop longtemps que je suis absent de ma chère Italie. Et puis, viennent les discours officiels, le lancement du navire avec la bouteille de champagne qui se fracasse sur la proue, les feux d'artifice! C'est une grande fête.

Au terme de cette première partie, nous montons à bord de l'embarcation, où le commandant, fier de son bijou, nous explique toutes les caractéristiques du vaisseau et les divers instruments électroniques: antennes paraboliques, téléphones radio VHF/UHF, internet, il nous explique que ce colosse de la mer est contrôlé uniquement par des ordinateurs, des radars, des systèmes GPS et de navigation par satellite. Il suffit de deux personnes pour faire naviguer ce géant! La fonction du capitaine consiste uniquement à veiller à ce qu'il n'y ait pas d'anomalies indésirables.

Cette montagne d'acier est un robot parfait qui sait comment se déplacer sur l'immense océan. Après ce petit briefing, le premier officier annonce à tous les invités que le moment est venu pour le prêtre de bénir la salle des commandes. J'ai du mal à y croire. Mon tour est arrivé. Je suis fier de ce que je m'apprête à faire. Moi, le père Vincenzo, je bénirai au nom du Seigneur ce fantastique vaisseau amiral des mers. Je me revêts de mes parements et, après avoir prononcé les prières appropriées, j'asperge le poste de commande avec tant d'enthousiasme, de vigueur, de force et de foi que je verse des fleuves d'eau bénite sur ces personnes et sur le navire. Je me sens comme un géant, un puissant de la terre, un demi-dieu: comme quelqu'un qui a donné une âme à ce colosse de marbre. Je suis heureux et satisfait de moi. A la fin de la cérémonie, le capitaine, l'air assombri, s'approche de moi et me dit en gardant un ton courtois: «Mon père, tout ce que vous voyez ici est le produit d'une technologie électronique de pointe, et coûte des millions d'euros; avec tout le respect dû à votre «eau bénite», si vous avez renversé quelques gouttes sur ces instruments, vous pouvez avoir provoqué des millions de dommages. Pour l'amour de Dieu, l'eau bénite, c'est l'eau bénite... mais personnellement, j'ai plus confiance dans ces ordinateurs, radars et instruments électroniques que dans votre pompeuse bénédiction. La prochaine fois, s'il y en a une, essayez d'être un peu plus parcimonieux en aspergeant le poste de commande d'un navire».

En entendant ces paroles, tout s'écroule autour de moi. Un tsunami d'une force dévastatrice semble m'avoir emporté, détruit, retourné, anéanti. Pour moi, ce geste était un signe de toute la puissance de Dieu

qui se déversait sur ce vaisseau, tandis que pour le commandant, c'était uniquement le signe d'une grande préoccupation. Puis, en réfléchissant bien sur cette expérience, je me suis rendu compte que l'eau bénite est un SIGNE. Ce signe est important uniquement s'il introduit ce qu'il PRETEND SIGNIFIER, REPRESENTER... sinon, il peut se transformer en une trace contradictoire s'il ne communique pas, s'il ne conduit pas à la source de son origine. Dans le cas de la bénédiction du pétrolier, pour le capitaine, cette eau bénite n'a pas été un signe tangible de la protection de Dieu, mais au contraire, le symbole d'une profonde angoisse.

Il me semble que nous, catholiques, avons encore trop recours à des signes muets qui remontent à des siècles et qui sont privés de toute signification pour tant d'hommes et de femmes de nos jours, pour la société moderne dans laquelle nous vivons. Alors que nous ne nous apercevons pas des signes que le Père nous donne et qui sont importants pour nos contemporains. Nous passons des jours à préparer une belle procession de Jésus, qui passera triomphante et somptueuse dans les rues de notre ville. Et nous faisons semblant de ne pas voir les processions des pauvres hommes qui défilent tous les jours dans nos quartiers...

Nous nous lançons dans des débats théologiques et des études approfondies pour défendre des habits liturgiques dont les origines remontent à l'antique empire romain, et nous ne nous rendons pas compte des milliers de personnes qui chaque jour, sont dépouillées de leur dignité humaine et divine. Nous entreprenons de saintes croisades pour défendre les symboles religieux accrochés ça et là, et nous oublions que le signe religieux le plus important que Dieu nous ait donné est la personne humaine, faite à son image et ressemblance (Gn 1, 26). Oui, peut-être devrions-nous dépenser un peu plus d'argent, mener un peu plus d'études, entreprendre de saintes croisades pour défendre l'unique et véritable signe de Dieu sur terre: l'homme vivant (Psaume 8). Telle est l'image la plus authentique de Dieu parmi nous. Tel est le signe véritablement significatif qui accompagne chaque personne sensible, au-delà de sa croyance ou de sa profession religieuse, à Dieu. Dans ma pauvre vie missionnaire, à chaque fois que j'ai rencontré profondément une personne, j'ai rencontré l'Homme-Dieu: Jésus. Et à chaque fois que j'ai rencontré Dieu dans une expérience mystique de profonde prière, j'ai rencontré le Dieu-Homme: Jésus.

Le père Charlie, missionnaire oblat en Indonésie, une terre ensanglantée par des conflits religieux, a eu le courage de lancer un grand projet de reboisement qui, d'une part, donne du travail aux pauvres de l'île et, de l'autre, contribue à protéger les populations des terribles tsunamis qui dévastent cette région. On pourrait objecter: mais qu'est-ce que cela a à voir avec le devoir d'évangélisation d'un missionnaire?

Eh bien, à cette idée ont participé, peu à peu: des islamistes, des hindouistes, des confucianistes, des boudd-

histes et des protestants, plus six ministres du gouvernement. Elle s'est révélée une formidable initiative d'unité, de paix et d'harmonie entre des cultures et des fois diverses, là où jusqu'à hier, celles-ci se haïssaient jusqu'à l'effusion de sang. En d'autres termes, ce projet est devenu un signe efficace, qui parle aux hommes d'aujourd'hui, de l'amour de Dieu pour les pauvres, ses préférés, et de la défense de la nature, création aimée avec bienveillance par le Seigneur. Chaque fois que nous nous penchons pour soigner les blessures ouvertes d'une personne souffrante, nous devenons un signe de l'amour guérissant de Dieu pour chacun de nous.

Chaque fois que nous luttons pour défendre une personne abusée dans sa dignité, nous devenons un signe vivant de la force salvifique de Jésus. Chaque fois que nous donnons la vie aux innocents exploités et maltraités dans leur dignité, nous devenons un signe qui communique la force vitale de l'Esprit Saint présent parmi nous.

Cette lettre a uniquement pour but de partager la modeste expérience d'un missionnaire qui vit depuis 20 ans aux côtés des pauvres. Merci pour vos prières et votre aide financière. Bonnes Pâques à tous. P. Vincenzo omi



Cameron intervient en faveur de l'AM

Le jeune Cameron, de Norwich, âgé de dix ans, a une fois de plus défendu l'AM. Après sa boîte à blagues et le jeu vidéo qu'il a inventés pour recueillir des fonds destinés à l'AM, il s'est mis à inventer de nouvelles façons de sensibiliser les consciences et de recueillir des fonds.



Tout récemment, il a préparé et présenté un exposé dans sa Paroisse, Notre-Dame de l'Annonciation, à Poringland, dans lequel il a souligné ce que les marins font pour nous. Cameron a été inspiré pour son exposé par une visite au port de Felixstowe, à l'invitation de l'aumônier de l'AM, sœur Marian Davey.

Lors de sa visite au port, Cameron a eu l'occasion de voir le fonctionnement du port, de visiter un navire et le centre de marins. Il a observé que « les cabines de marins étaient minuscules, les trains de marchandises étaient très longs, et il a décrété que les « marins étaient comme des Pringles ! » dans leur petite cabine.

Cameron possède son propre site internet sur lequel il met en ligne tout le travail qu'il fait pour l'AM, et vous pouvez voir toutes ses différentes idées et créations en visitant le site internet: <http://theoval.cmp.uea.ac.uk/~gcc/family/cameron/aos/>

Alongside, printemps 2011